

Actionnariat salarié

L'Observatoire 2023 by Amundi

CONFIDENTIEL

Sommaire

01 Dix ans
d'observation

02 Les grands enseignements
de 2022

03 Les avantages proposés

04 L'adhésion des salariés

Pourquoi l'actionnariat salarié ?

Un outil incontournable de fidélisation, et de motivation

Aligne les intérêts des salariés, des actionnaires et de l'entreprise

Les salariés sont associés :

- à la performance financière du titre et aux résultats de l'entreprise à des conditions préférentielles
- aux moments forts de la vie de l'entreprise (LBO, introduction en bourse, changement de gouvernance)

Favorise la culture d'entreprise

- Renforce la culture globale de l'entreprise autour de l'action de l'entreprise
- Développe la motivation collective, et donne des rendez-vous réguliers par la récurrence des opérations
- Favorise l'intégration des salariés en cas de croissance externe



Crée une base d'actionnariat stable

- Permet une détention significative du capital par les salariés et fait monter en puissance des managers au capital

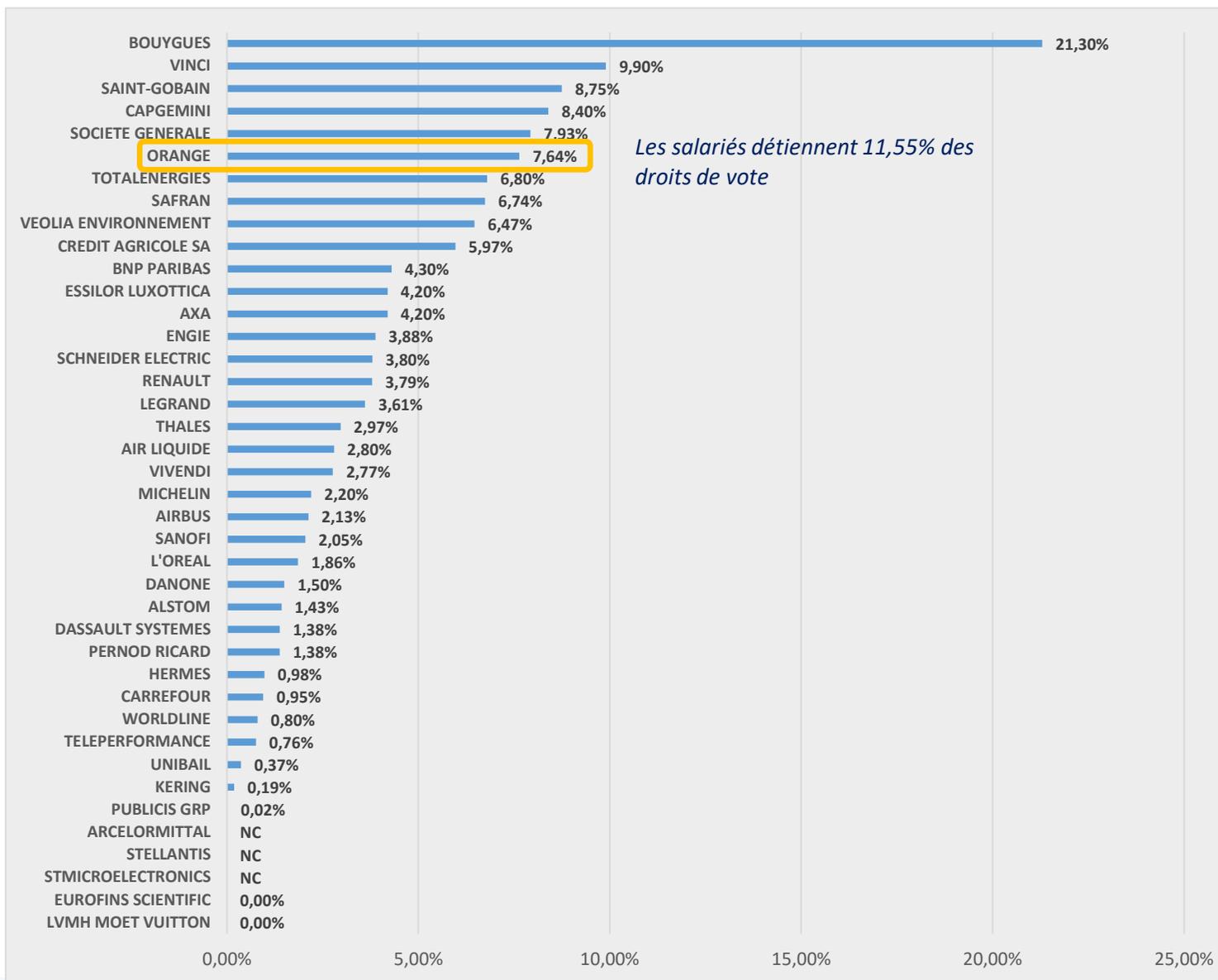
Renforce l'image externe

- Renforce la marque employeur
- Développe l'image RSE sur la qualité du management

Un administrateur représentant les actionnaires salariés doit être nommé dès lors que les salariés détiennent 3% du capital de l'entreprise

La Loi Florange permet d'acquérir des droits de vote double lorsque les actions sont détenues au nominatif et pendant 2 ans

Détention du capital par les salariés en 2022 (CAC 40)





01

Dix ans d'observation

Une capacité d'observation « terrain » unique

Historique

Des données exploitables **accumulées depuis 10 ans**

Exhaustivité

France et International, **Grandes Entreprises (GE) et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)**

Couverture

80% des émetteurs du SBF 120 ayant réalisé une opération en 2022 **ont été accompagnés par Amundi** (85% des opérations réalisées)

Continuité

Toutes les entreprises qui nous ont confié leur 1^{ère} opération **continuent d'être accompagnées par Amundi**

67,7%

DE PART
DE MARCHÉ¹



308

OPÉRATIONS
EN 10 ANS



129

PAYS



41,3 Mds€

D'ENCOURS
DE MARCHÉ¹



CONFIDENTIEL

Sur 10 ans, des entreprises plus nombreuses et des opérations plus fréquentes



Mais une accélération

surtout sur les 5 dernières années :

64 Entreprises

25% Ont réalisé 1
opération tous
les ans

61% Ont réalisé
au moins 2
opérations



02

Les grands enseignements de 2022

CONFIDENTIEL

Chiffres clés 2022



Une dynamique au plus haut en 2022 avec 42 opérations



5 « 1^{ère} opération », (2 GE et 3 ETI)



Plus de 3Mds d'€ investis par les salariés pour la 2^{ème} année consécutive



Décote + abondement, « le couple idéal » pour susciter l'adhésion des salariés



Tassement de la participation



42

Opérations réalisées



5

Entreprises avec une 1^{ère} Opération



3,4

Mds d'€ souscrits



56%

des opérations avec décote et abondement



39%

Taux moyen de souscription global

Un marché qui a retrouvé sa dynamique

Évolution du nombre d'opérations par type d'entreprise et du montant souscrit par les salariés

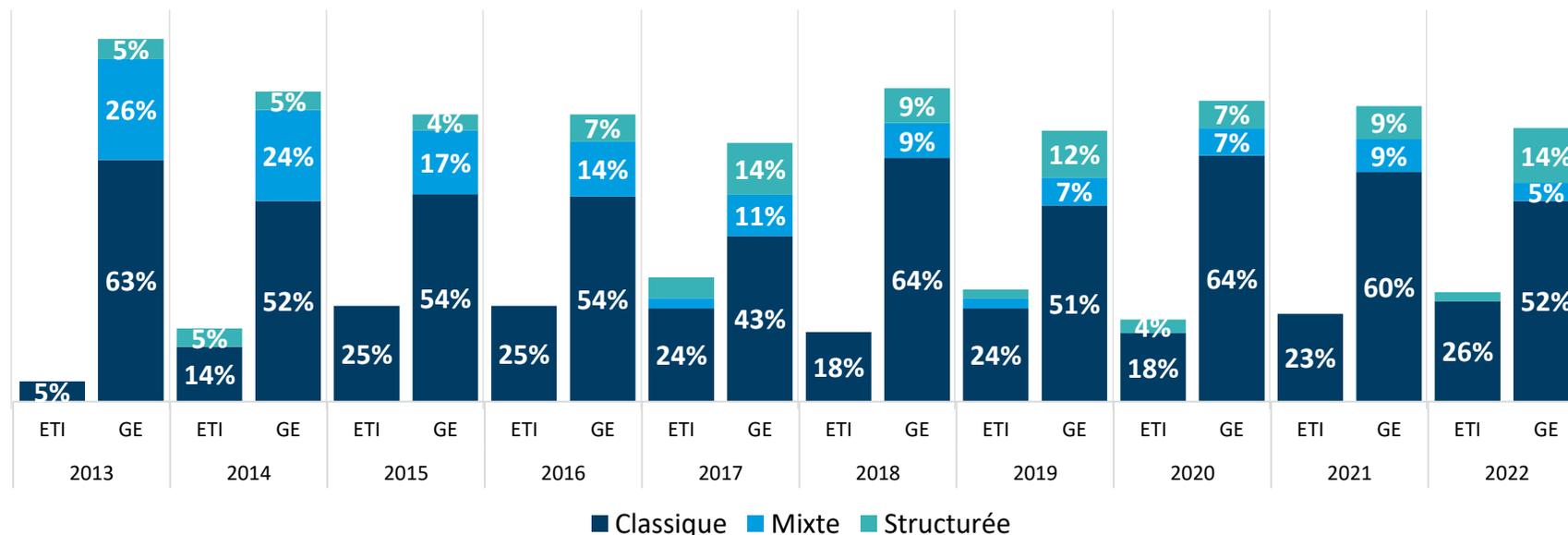


- Le nombre d'opérations déployées revient à son **niveau d'avant confinement**
- **Nombre record d'opérations** chez les Grandes Entreprises et les ETI retrouvent leurs plus hauts niveaux
- **Plus de 3Md€ souscrits**

CONFIDENTIEL

L'offre classique garde la préférence des émetteurs

Quelles sont les offres proposées ?



En moyenne sur la période : **77% d'offres classiques** / **12% d'offres mixtes** / **11% d'offres structurées**



- **Etant assimilées à de l'actionariat traditionnel**, les offres classiques sont de loin les offres les plus plébiscitées par les GE comme les ETI
- Le nombre d'opérations structurées **retrouve son niveau d'avant crise**

CONFIDENTIEL



03

Les avantages proposés

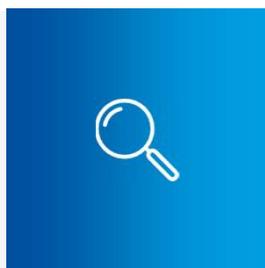
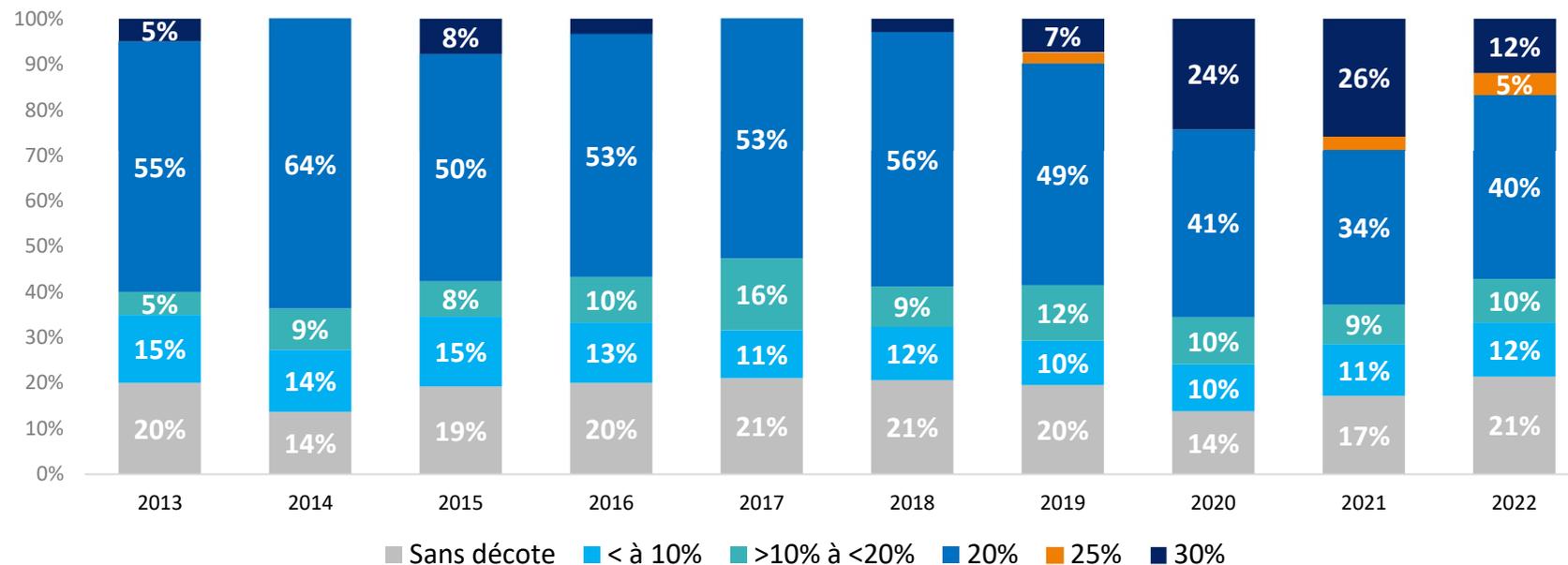
CONFIDENTIEL

12 | Observatoire 2023 by Amundi - Actionnariat salarié |

Amundi | Épargne Salariale
& Retraite

Décote, des niveaux qui évoluent

Évolution de la décote offerte

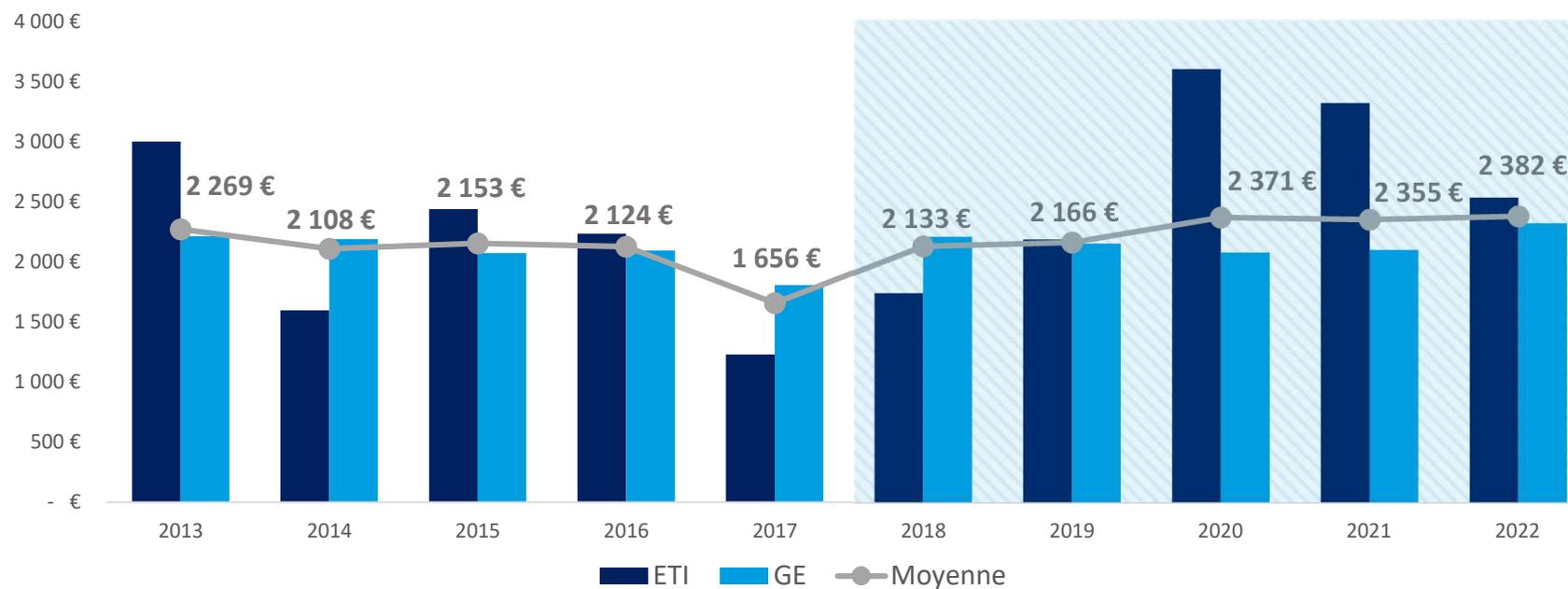


- **57% des entreprises ont proposé** une décote d'au moins 20% en 2022
- **La part des émetteurs proposant une décote à 30%** a été divisée par 2
- Les entreprises n'offrant pas de décote, **compensent le plus souvent par un abondement fort** (au moins 100% du montant souscrit sur une première tranche).

CONFIDENTIEL

L'abondement offert au plus haut

Moyenne de l'abondement maximum offert par type d'entreprise

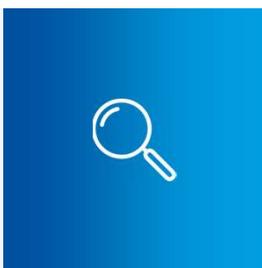
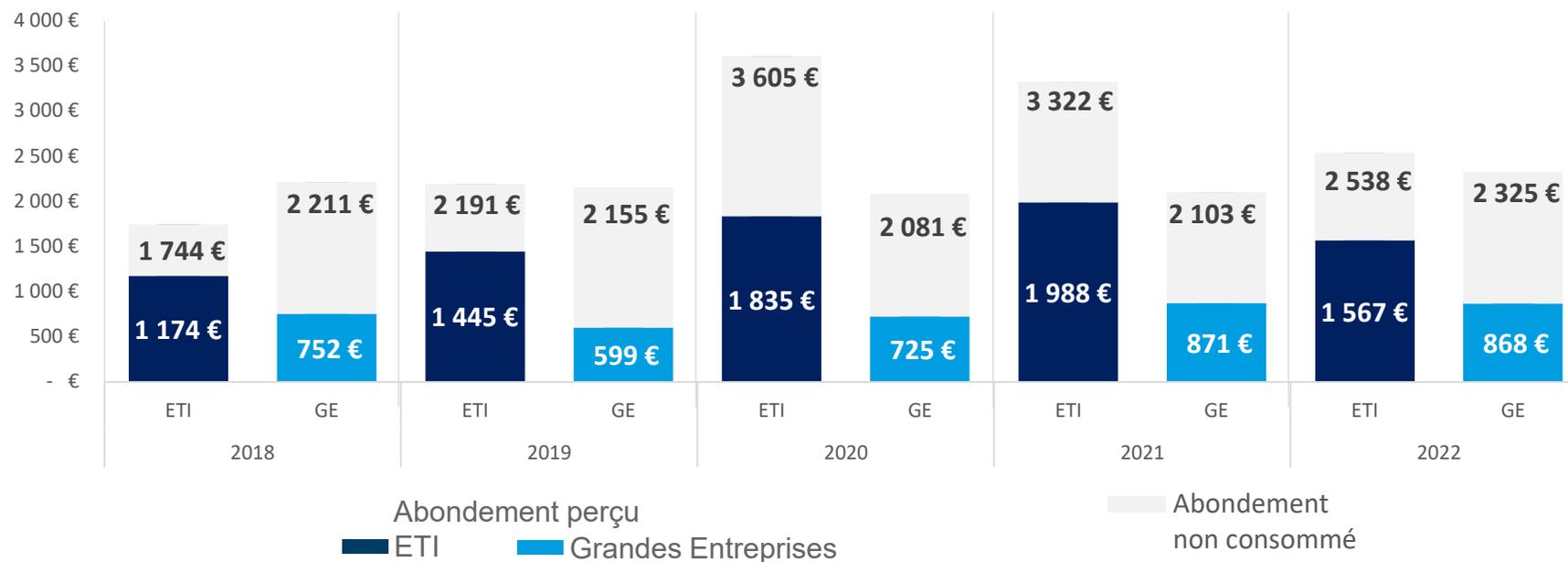


- **L'abondement moyen offert** par les ETI reste supérieur à celui des Grandes Entreprises
- L'abondement des Grandes Entreprises est en ligne avec celui **proposé ces dernières années**
- **Les formules et montants d'abondement restent très variés** dans les Grandes Entreprises comme chez les ETI

CONFIDENTIEL

L'abondement n'est pas consommé en totalité, l'influence des barèmes ?

Abondement moyen consommé par type d'entreprise



- Les salariés ne captent **pas la totalité de l'abondement offert**
- Les salariés des ETI perçoivent en moyenne 50% de l'abondement maximum, 30% dans les GE
- En 2022, l'abondement moyen réellement perçu par les salariés est **légèrement supérieur à 1 000€**
- Pertinence des barèmes ?

CONFIDENTIEL

Des modalités de financement diversifiées

Évolution des moyens de souscription

Avance sur salaire

CB

Arbitrage

Participation

Intéressement

Prélèvement sur compte bancaire

CET



- Les sources de financement pour la souscription aux opérations d'Actionnariat salarié **continuent de se diversifier afin de laisser plus de possibilités aux salariés de souscrire**
- La source de financement privilégiée reste **incontestablement le prélèvement sur compte bancaire**
- **L'avance sur salaire** continue d'être proposée dans une opération sur deux
- **L'intéressement et/ou la participation ont été proposés** dans plus de $\frac{3}{4}$ des opérations réalisées avant fin juillet.
- Dans les opérations offrant le financement via l'intéressement et la participation, **plus de 50% de la souscription est financée par ces dispositifs collectifs**

CONFIDENTIEL



04

L'adhésion des salariés

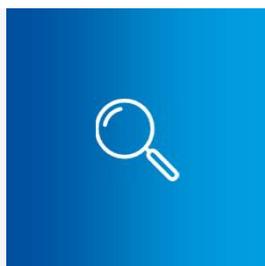
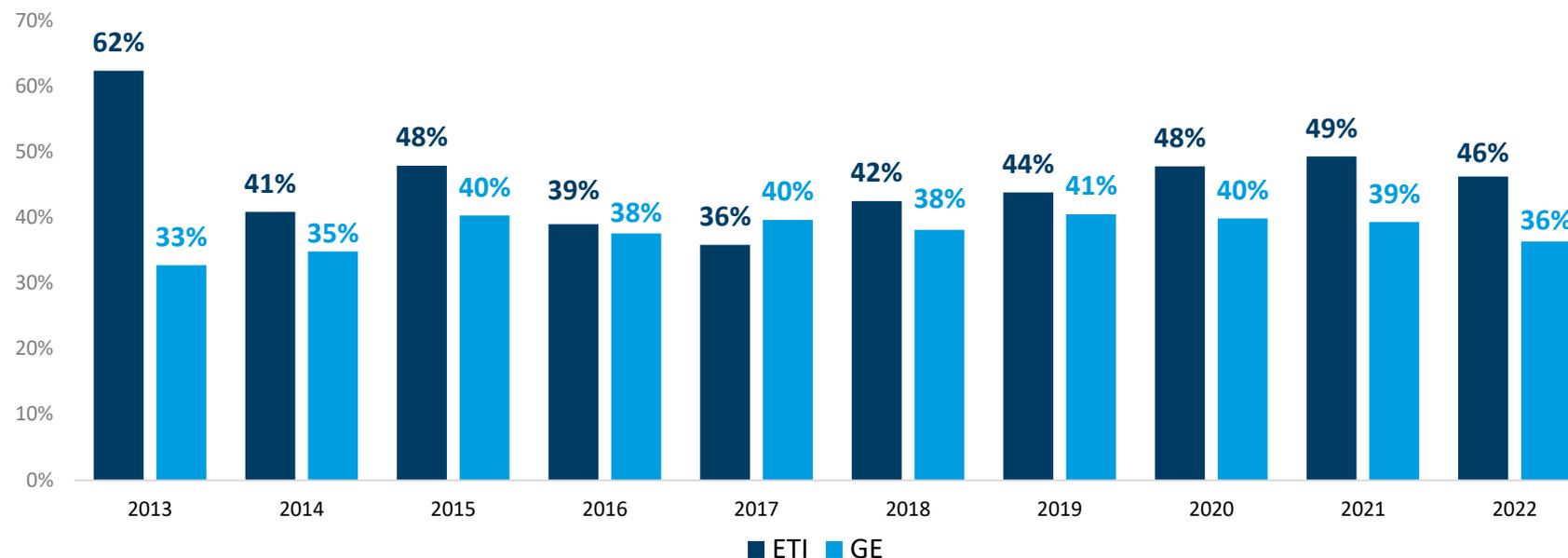
CONFIDENTIEL

17 | Observatoire 2023 by Amundi - Actionariat salarié I

Amundi | Épargne Salariale
& Retraite

Inflexion des taux de souscription moyens

Évolution des taux moyens de souscription

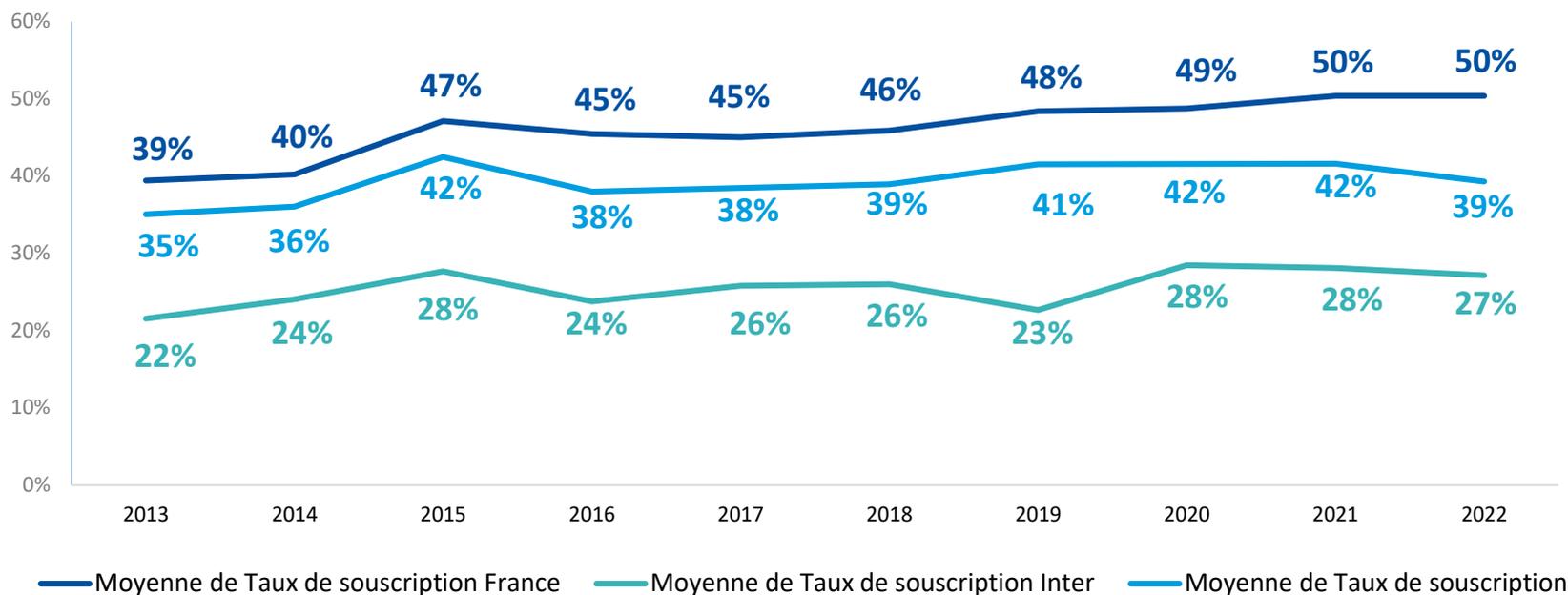


- Baisse du taux de souscription dans les 2 catégories d'entreprises
- Le taux de souscription moyen en 2022 est de **39%** (vs 42% en 2021)

CONFIDENTIEL

Un tassement surtout dû à l'international

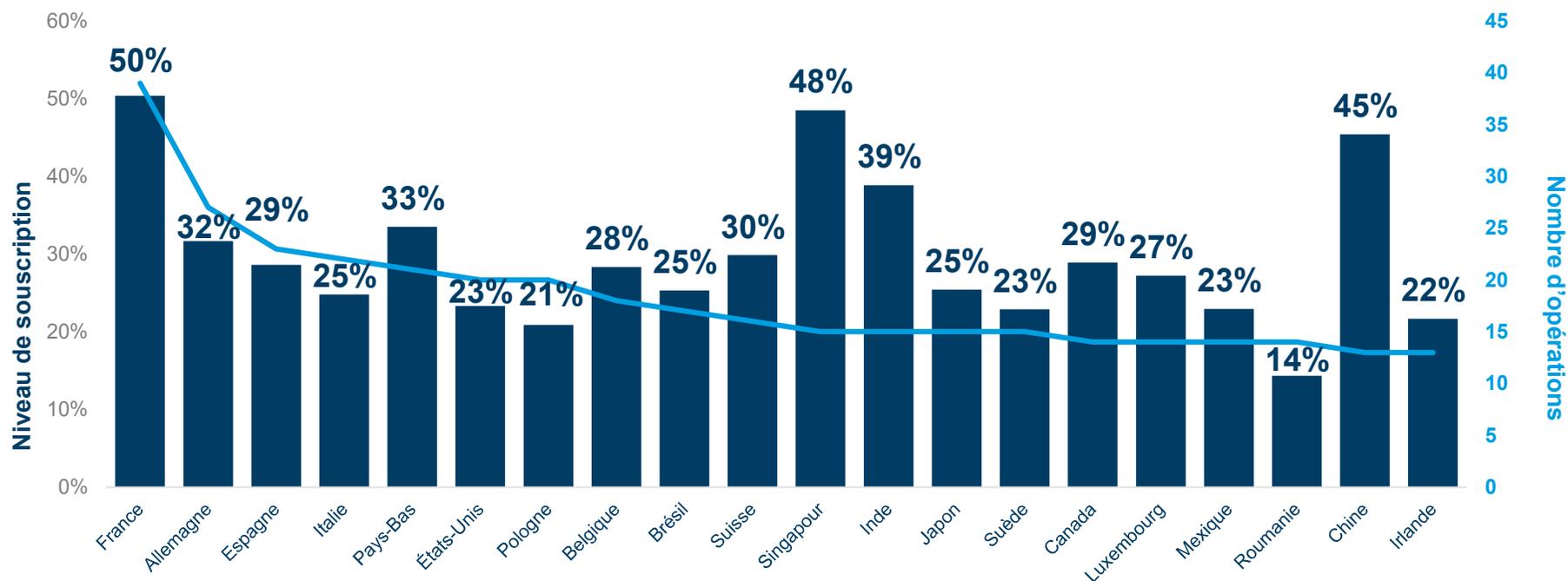
Comparaison des taux de souscription France vs international



- **Maintien des taux de souscription en France**, avec un salarié sur trois qui investit dans le capital de son entreprise.
- Les taux de souscription moyen à l'**International ont légèrement baissé**

CONFIDENTIEL

Taux de souscription dans les pays où les opérations ont été le plus déployées en 2022

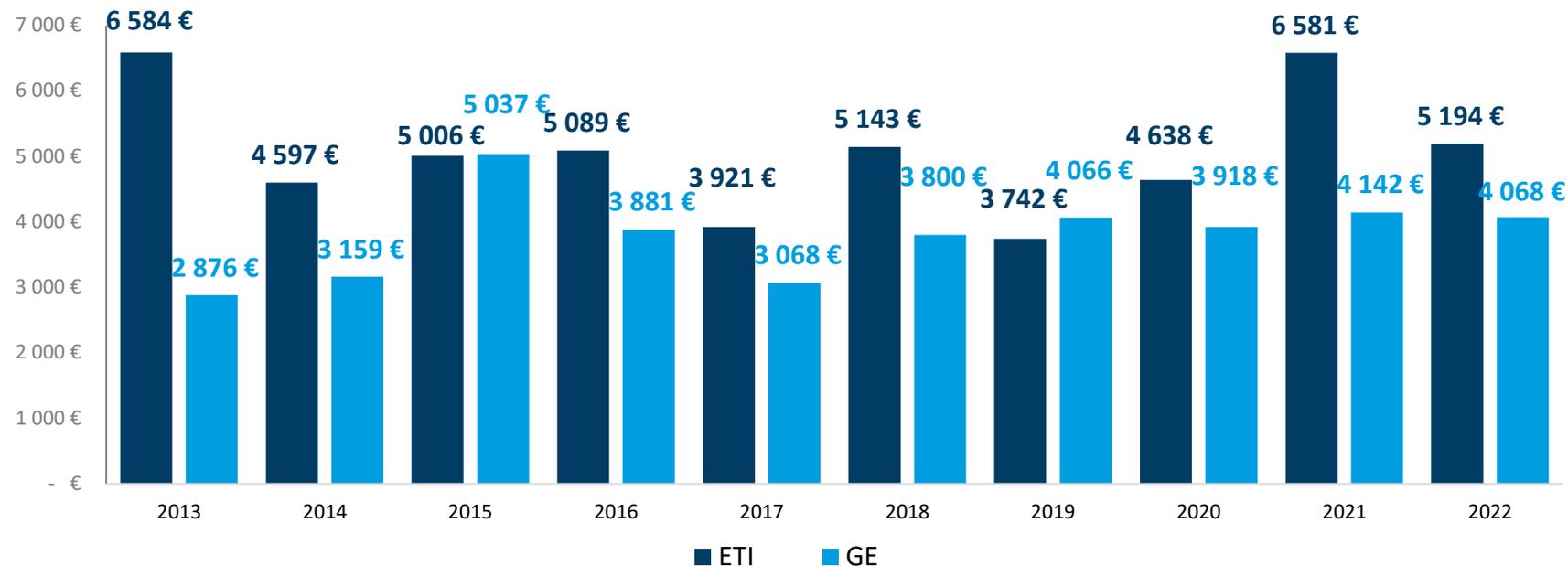


- Sur les 10 pays dans lesquels les ORS sont le plus déployées, il n'y a que **2 pays hors Europe**.
- En dehors de la France, ce sont **3 pays asiatiques** qui ont les taux de souscription les plus élevés

CONFIDENTIEL

Montants souscrits*, stables pour les grandes entreprises

Montant de souscription moyen par type d'entreprise

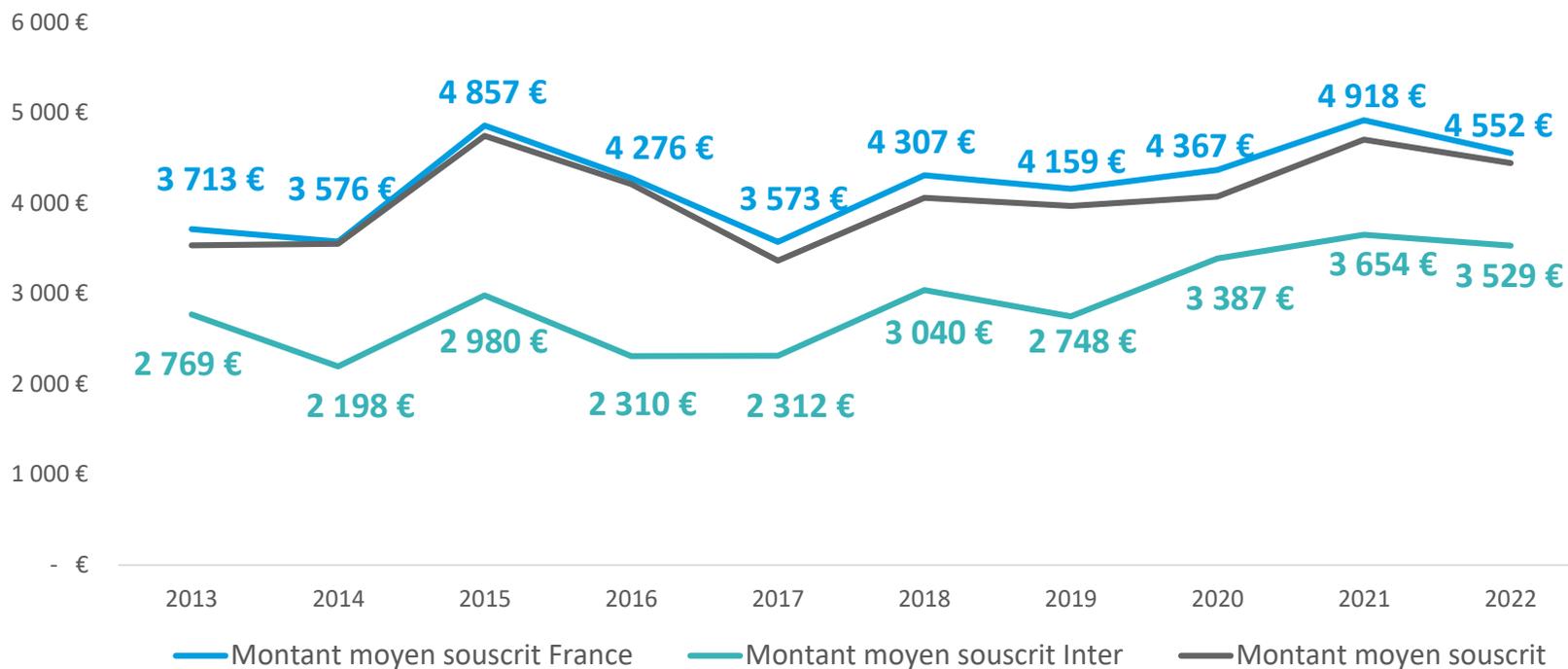


- L'offre levier limitée de fait le montant souscrit par les salariés des Grandes Entreprises et par la quasi absence d'abondement sur ce type d'offre
- Le montant moyen souscrit* par les salariés des ETI est significatif

*Avec abondement

CONFIDENTIEL

Montants souscrits*, l'écart France International se réduit



- **Légère inflexion** des montants moyens souscrits, surtout en France
- Mais ces montants **restent au-dessus de la moyenne à 5 ans** (France: 4 451€ et international: 3 272€)
- Les montants moyens souscrits* à l'international ont **presque triplé depuis 2013 et +50% en France**

*Avec abondement

CONFIDENTIEL

Avertissement

Ce document est strictement confidentiel et ne peut être diffusé sans l'autorisation formelle et expresse du groupe AMUNDI.

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre d'information exclusivement, à partir de sources qu'Amundi considère comme étant fiables. Elles ne sauraient engager la responsabilité d'Amundi de quelque manière que ce soit. Amundi se réserve donc la possibilité de modifier le présent contenu à tout moment et sans préavis.

Il ne s'agit ni d'un conseil en investissement, ni d'une recommandation d'investissement, ni d'une sollicitation d'achat ou de vente d'un placement ou de proposition d'un service ou d'une prestation quelconque. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées à titre confidentiel et ne doivent pas être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi. Elles ne peuvent être transmises à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires. Les éléments d'enquête reposent sur des données anonymes.

Mentions légales

Ce document est rédigé par Amundi Asset Management Société par actions Simplifiée -SAS au capital de 1 143 615 555 euros, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, Siège social : 91-93, boulevard Pasteur -75015 Paris –France. Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur -CS21564 -75730 Paris Cedex 15 – France. Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - Siren : 437 574 452 RCS Paris -Siret : 43757445200011 -Code APE : 6630 Z – Identification TVA : FR58437574452